



COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROCÈS-VERBAL

74^e SÉANCE TENUE LE 5 juin 2008 à 18 h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Patrice Martin, président, conseiller de Wright-Parc-de-la-Montagne (n^o 5)
M. Alain Riel, conseiller district de Deschênes (n^o 3)
M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n^o 1)
M^{me} Valérie-Anne Bachand, citoyenne
M^{me} Marie Grégoire, citoyenne
M^{me} Cindy Lecavalier, citoyenne
M^{me} Catherine Podeszinski, citoyenne
M. Cedric Tessier, Commission jeunesse

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des commissions et comités

Ressources-internes

M. Éric Boutet, dir. adjoint du Module de l'urbanisme et du développement durable
M^{me} Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement
M^{me} Iblis Le Guen, chargée de projets - PGMR
M^{me} Renée Roberge, coordonnatrice – politique environnementale

Autres

M. Gaétan Provencher
M^{mes} Isabelle Caron, Mélisa-Lyne Viegas, Caroline Lafrance

ABSENCES :

Membres

M. Alain Breton, CFER Outaouais
M^{me} Nicole DesRoches, CREDDO
M. Jacques Paulhus, citoyen
M^{me} Marie-Andrée Pelletier, CCG

Ressources-internes

M^{me} Catherine Marchand, dir. Module de l'urbanisme et du développement durable
M. Pascal Thivierge, coord. en planification publique, planification stratégique

DISTRIBUTION : Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président ouvre l'assemblée à 18 h 5 min.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant un sujet à l'article 10.1, un sujet à l'article 10.2 et deux sujets à l'article 13 « Sujets divers » :

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Divulgation de tout intérêt susceptible de créer une situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 avril 2008
5. Signature du procès-verbal de la séance du 17 avril 2008
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 17 avril 2008
7. Date de la prochaine assemblée
8. Recommandation relative aux demandes de subvention soumises dans le cadre du programme de gestion des matières résiduelles (PGMR), volet II : Semaine québécoise de réduction des déchets
9. Retour sur le deuxième volet de la consultation publique sur la politique environnementale de la Ville de Gatineau
10. Programme « Coupez le moteur »
 - 10.1 Contrer les cyanobactéries (Algues bleu-vert)
 - 10.2 Campagne régionale d'information et de sensibilisation en vue de contrer les cyanobactéries
11. Période de questions et commentaires des citoyennes et des citoyens
12. Programme écocitoyen
13. Sujets divers :
 - a) Forêt Boucher
 - b) Prochain appel de projets dans le cadre du Fonds vert
14. Levée de l'assemblée

3. Divulgation de tout intérêt susceptible de créer une situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts

Aucun membre ne divulgue une quelconque situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 avril 2008

Le procès-verbal de la séance du 17 avril 2008 est approuvé avec l'ajout de quelques détails sur les projets qui ont été présentés dans le cadre du Fonds vert municipal et sur la demande formulée par le Réseau vélo-boulot.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 17 avril 2008

Le procès-verbal de la séance du 17 avril 2008 sera signé par le président.

Arrivée de M. Alain Riel.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 17 avril 2008

Aucun commentaire.

7. Date de la prochaine assemblée

On rappelle que la prochaine séance de la CCEDD se tiendra jeudi le 4 septembre 2008.

8. Recommandation relative aux demandes de subvention soumises dans le cadre du programme de gestion des matières résiduelles (PGMR), volet II : Semaine québécoise de réduction des déchets

On mentionne que sur les dix projets qui ont été présentés dans le cadre du programme de gestion des matières résiduelles (PGMR), sept projets visent, entre autres, à promouvoir la sensibilisation et l'éducation du public de tout âge lors de la semaine québécoise de réduction des déchets.

Ces sept projets sont :

Demandeur	Titre du projet	Subvention proposée
Entraide familiale de l'Outaouais	Conférence sur le réemploi	1 050 \$
Amicale des handicapés physiques de l'Outaouais	Le recyclage pour handicapé	1 000 \$
Enviro-Éduc-Action	Formations : Gestion des matières résidentielles	1 000 \$
La ressourcerie de l'Outaouais	Kiosque d'information SQRD	1 000 \$
Associations des citoyens du manoir des Trembles	Semaine d'activités pour la SRDQ	850 \$
La relance Outaouais	Pensez environnement, recyclez!	4 000 \$
CREDDO	Analyse des services de recyclage de la ville de Gatineau offert aux compagnies et caractérisation des produits recyclables des entreprises	5 000 \$

De plus, on donne quelques informations sur les projets non retenus :

Demandeur	Titre du projet	Subvention proposée
Maison communautaire Daniel-Johnson	La corvée	
Moisson Outaouais	Alimencre Cellubouffe	
Gestion multi-entreprise	La vie en vert	

On explique qu'un bilan de réalisation des projets sera préparé et déposé, pour information, lors d'une prochaine séance de la commission.

R-CCEDD-2008-06-05 / 09

Que cette commission recommande au conseil de subventionner pour un montant total de 13 900 \$, dans le cadre de la semaine de réduction des déchets, les 7 projets suivants :

- Entraide familiale de l'Outaouais : Conférence sur le réemploi, 1 050 \$;
- Amicale des handicapés physiques de l'Outaouais : Le recyclage pour handicapé, 1 000 \$;
- Enviro-Éduc-Action : Formations : Gestion des matières résidentielles, 1 000 \$;

- La ressourcerie de l'Outaouais : Kiosque d'information SQRD, 1 000 \$;
- Associations des citoyens du manoir des Trembles : Semaine d'activités pour la SRDQ, 850 \$;
- La relance Outaouais : Pensez environnement, recyclez!, 4 000 \$
- CREDDO : Analyse des services de recyclage de la ville de Gatineau offert aux compagnies et caractérisation des produits recyclable des entreprises, 5 000 \$.

Que cette commission recommande également au conseil de mandater le Service de l'environnement pour signer les protocoles d'entente avec les organismes et pour assurer le suivi de chacun de ces dossiers.

ADOPTÉE

9. Retour sur le deuxième volet de la consultation publique sur la politique environnementale de la Ville de Gatineau

On rappelle que, dans le cadre du deuxième volet de la consultation sur la politique environnementale de la Ville de Gatineau, les deux séances de consultation et l'audience publique ont été tenues tel que prévu. On se dit satisfait de la participation soit environ 50 personnes aux séances d'Aylmer et de Gatineau et une trentaine de personnes lors de l'audience publique.

On mentionne que tous les mémoires et documents déposés à l'audience publique sont disponibles sur le site web de la Ville de Gatineau.

À la suite d'une question, on invite les membres de la Commission à formuler, s'il y a lieu, leurs commentaires d'ici les prochains jours en vue de bonifier la politique environnementale de la Ville de Gatineau.

Le président profite de l'occasion pour remercier tous les membres de la Commission pour leur implication et leur participation.

On suggère que certaines mesures soient mises en place pour susciter la participation des industries, commerces et institutions (ICI) dans le cadre de la mise en œuvre de la politique environnementale de la Ville de Gatineau.

10. Programme « Coupez le moteur »

On souligne que la campagne, de sensibilisation relative au programme « Coupez le moteur », ne pourra pas être réalisée à l'automne prochain puisqu'aucun budget n'a été prévu à cet effet en 2008.

On mentionne l'importance de ce programme et on suggère d'avoir recours à l'enveloppe budgétaire réservée aux imprévus.

R-CCEDD-2008-06-05 / 10

Que cette commission recommande au conseil de participer au Programme provincial sur la marche au ralenti des moteurs des véhicules « Coupez le moteur! » et d'assurer la mise en œuvre, de ce programme, à l'automne 2008.

ADOPTÉE

10.1 Contrer les cyanobactéries (Algues bleu-vert)

Quelques commentaires sont formulés, entre autres, sur le type d'accord de principe souhaité par la Conférence des Élus de l'Outaouais (CRÉO) sur le cadre de référence relatif au plan d'action Outaouais en vue de contrer la prolifération des algues bleu-vert des lacs et cours d'eau.

On mentionne que la CRÉO sollicitera à nouveau les Villes et les municipalités en vue d'une bonification du cadre de référence.

ATTENDU QUE les plans d'eau de la région de l'Outaouais sont de plus en plus vulnérables à la prolifération d'algues bleu-vert;

ATTENDU QUE la lutte contre la prolifération des algues bleu-vert est déterminante au maintien de la qualité des lacs et des cours d'eau de la région;

ATTENDU QUE la qualité des lacs et des cours d'eau de la région est une nécessité pour assurer le développement durable des communautés et la qualité de vie des citoyens et citoyennes;

ATTENDU QUE tous les paliers de gouvernement fédéral, provincial, régional et municipal doivent être impliqués et agir en complémentarité;

ATTENDU QUE les citoyennes et citoyens doivent être sensibilisés, mobilisés et impliqués pour contrer ce fléau;

ATTENDU QUE le COMGA et le COBALI demeurent les intervenants principaux en matière de gestion intégrée de l'eau par bassin versant;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) propose un Cadre de référence et un plan d'action régional intégré pour lutter contre la prolifération des cyanobactéries dans les plans d'eau de la région :

R-CCEDD-2008-06-05 / 11

Que cette commission recommande au conseil de s'associer au plan d'action régional intégré de la CRÉO et d'appuyer, par conséquent, le Cadre de référence adopté, le 17 mars 2008, par le Conseil d'administration de la conférence régionale des élus de l'Outaouais.

Que cette commission recommande également au conseil que la Ville de Gatineau devienne partenaire de la CRÉO dans la mise en œuvre d'actions visant la prévention et la promotion des bonnes pratiques écologiques auprès des citoyens et des citoyennes de la région.

ADOPTÉE

10.2 Campagne régionale d'information et de sensibilisation en vue de contrer les cyanobactéries

On explique qu'une campagne régionale d'information et de sensibilisation en vue de contrer les cyanobactéries est planifiée lors de la semaine du 28 juillet 2008.

On souligne que cette campagne vise à publier un cahier spécial d'une douzaine de pages dans les hebdomadaires français et anglais de la région de l'Outaouais. On mentionne que le coût total de cette campagne est de 68 915 \$ et sera réparti entre les MRC, la Ville de Gatineau et quelques ministères du Gouvernement du Québec, notamment.

R-CCEDD-2008-06-05 / 12

Que cette commission recommande au conseil de verser une somme de 4 000 \$ à la Conférence des Élus municipaux de l'Outaouais (CRÉO) afin de participer à la campagne régionale d'information et de sensibilisation en vue de contrer les cyanobactéries en publiant un cahier spécial d'une douzaine de pages dans les hebdomadaires français et anglais de la région de l'Outaouais.

ADOPTÉE

11. Période de questions et commentaires des citoyennes et citoyens

Arrivée de M. Gaétan Provencher et de M^{mes} Isabelle Caron, Mélisa-Lyne Viegas, Caroline Lafrance.

M. Gaétan Provencher profite de l'occasion pour remercier les membres de la CCEDD et du conseil municipal d'avoir accordés, à la Table de concertation vélo Outaouais et Vélo-route trans-Québec, une subvention de 5 000 \$ pour la tenue du Réseau vélo-boulot en 2008.

Par ailleurs, on présente les membres de l'équipe Verte, composés de M^{mes} Isabelle Caron, Mélisa-Lyne Viegas, Caroline Lafrance, qui seront chargées, entre autres, d'informer et de sensibiliser les citoyens et citoyennes sur l'importance de préserver, maintenir et améliorer l'environnement.

On explique qu'un kiosque sera installé lors des festivals et de certains événements, notamment, lors de la semaine de Gatineau. On souligne également que les camps de jours seront visités.

Départ de M. Gaétan Provencher et de M^{mes} Isabelle Caron, Mélisa-Lyne Viegas, Caroline Lafrance.

12. Programme écocitoyen

On mentionne que M^{me} Sarah Fiset, étudiante à la fin du programme de deuxième cycle en gestion de l'environnement à l'Université de Sherbrooke, désire réaliser un projet de sensibilisation environnementale auprès des Gatinois afin d'obtenir les derniers crédits requis pour terminer sa maîtrise.

On souligne que M^{me} Fiset souhaite accomplir ce projet en collaboration avec la Ville de Gatineau. Ainsi, elle propose l'implantation d'un programme écocitoyen, où les citoyens intéressés et impliqués dans la protection de l'environnement, soit en faisant du compostage, recyclage, réduction de la consommation d'eau et d'énergie, etc. pourraient faire valoir leurs efforts en sensibilisant leurs voisins.

En bref, on explique que le projet propose :

- Une analyse des programmes existants en sensibilisation et éducation dans les villes avoisinantes (ou pertinentes), telle que Montréal (programme éco quartiers en particulier), Lévis, Ottawa, etc.;
- Des résultats d'analyse rapportant sur l'efficacité d'utilisation de programmes volontaires (sensibilisation et implication) versus d'autres moyens (taxation ou réglementation) dans l'atteinte des objectifs environnementaux;

- Une liste de recommandations dans l'établissement d'un programme de sensibilisation pour la Ville de Gatineau;
- Une description du programme écocitoyen intégrant les résultats des recherches;
- Des outils permettant la mise en œuvre du programme, tel qu'un questionnaire ou demande d'application pour adhérer au programme, une trousse pour les minis formations (présentations, matériel éducatif, etc.), des articles de sensibilisation et d'information sur les sujets à traiter par le programme, une liste des organismes œuvrant dans le domaine des 3RV dans la Ville de Gatineau (ou lien avec un bottin vert); et des estimations budgétaires et autres éléments essentiels à l'implantation du programme.

Enfin, on souligne qu'un encadrement sera assuré par le Module de l'urbanisme et du développement durable.

13. Sujets divers :

Aucun sujet

a) Forêt Boucher

On rappelle qu'une journée portes ouvertes sur la forêt Boucher a eu lieu mercredi le 4 juin 2008 au centre de services d'Aylmer. On souligne que trois options de concepts de plans d'aménagement (1- 100% de conservation, 2- 70% de conservation et 30% de développement immobilier et 3- 85% de conservation et 15% de développement écologique) ont été présentées.

On explique que le questionnaire d'opinions complété et les commentaires des citoyens et citoyennes doivent être transmis à la Ville avant le 18 juin 2008.

Enfin, on mentionne que la présentation et le dépôt du rapport de consultation sont prévus au début de l'automne 2008, que l'adoption du concept se fera à l'hiver 2009 et que la mise en œuvre du projet débutera au printemps 2009.

b) Fonds vert, prochain appel de projets

À la suite d'une question, on souligne qu'un deuxième appel de projets dans le cadre du Fonds vert municipal sera lancé à l'automne 2008.

On souhaite qu'un lien internet, permettant d'obtenir de l'information sur le Fonds vert municipal, soit ajouté sur la page web de la Ville de Gatineau.

14. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h.